

**ADTHINK MEDIA (Société absorbante)**  
**Société anonyme au capital de 1.839.150 €**  
**Dont le siège social est à TASSIN LA DEMI-LUNE (69160) 79, rue François Mermet**  
**Immatriculée au R.C.S. de LYON sous le numéro 437 733 769**

**CLICK MEDIAS (Société absorbée)**  
**S.A.R.L. au capital de 849.900 €**  
**Dont le siège social est à TASSIN LA DEMI-LUNE (69160) 79, rue François Mermet**  
**Immatriculée au R.C.S. de LYON sous le numéro 479 048 522**

### **AVIS DE PROJET DE FUSION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Tassin la Demi-Lune du 16/03/2015,

La société **CLICK MEDIAS**, S.A.R.L. au capital de 849.900 euros, dont le siège social est situé 79 rue François Mermet, 69160 Tassin la Demi-Lune et dont le numéro unique d'identification est 479 048 522 R.C.S. Lyon et la société **ADTHINK MEDIA**, société anonyme au capital de 1.839.150 euros, dont le siège social est situé 79 rue François Mermet, 69160 Tassin la Demi-Lune et dont le numéro unique d'identification est 437 733 769 R.C.S. Lyon, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société **CLICK MEDIAS** par la société **ADTHINK MEDIA**.

La société **CLICK MEDIAS** ferait apport à la société **ADTHINK MEDIA** de la totalité de son actif, soit la somme de 2.375.363 €, à charge de la totalité de son passif évalué à 2.443.064 €, soit un actif net négatif transmis de (67.701) €.

La société **ADTHINK MEDIA** étant propriétaire de la totalité des parts sociales de la société **CLICK MEDIAS**, la fusion-absorption de la société **CLICK MEDIAS** ne sera pas rémunérée par l'attribution d'actions et ne donnera pas lieu à une augmentation du capital social de société **ADTHINK MEDIA**. En conséquence, aucun rapport d'échange n'a été établi. Il n'y a pas de prime de fusion.

L'opération de fusion-absorption projetée aura un effet rétroactif au 1er janvier 2015. Dès lors, toutes les opérations effectuées depuis par la société **CLICK MEDIAS** jusqu'à la date de la réalisation définitive de la fusion, seront considérées comme accomplies par la société **ADTHINK MEDIA**.

La société **CLICK MEDIAS** sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion.

Conformément à l'article L 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Lyon le 20/03/2015 pour le compte de la société **CLICK MEDIAS** et au greffe du Tribunal de commerce de Lyon le 20/03/2015 pour le compte de la société **ADTHINK MEDIA**.

Les créanciers, dont la créance est antérieure au présent avis, pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce.

La publicité légale et les informations relatives à cette opération peuvent être consultées sans frais sur les sites internet suivants, conformément aux dispositions de l'article R.236-2-1 du Code de Commerce:

Absorbante : <http://www.adthink-media.com>

Absorbée : <http://www.click-medias.com>

Pour avis